

éminents appartenant à diverses nations et qui se recommandent par leur science religieuse, surtout en ce qui concerne la Bible.

La commission devra tenir des réunions fixes et publier des écrits qui paraîtront périodiquement ou suivant les besoins ; si un avis lui est demandé, elle répondra à ceux qui la consulteront, en un mot, elle travaillera par tous les moyens à maintenir et à faire progresser ces études dont Nous parlons. Nous voulons qu'un rapport concernant toutes les questions qui auront été traitées en commun soit adressé au Souverain Pontife par celui des consultants auquel il aura confié le mandat de secrétaire du conseil.

Afin de fournir aux membres de la commission de précieux instruments dont ils pourront s'aider dans leurs travaux communs, dès maintenant Nous attribuons à cet objet une certaine partie de Notre Bibliothèque vaticane ; dans un bref délai Nous prendrons soin d'y faire classer une nombreuse collection de manuscrits et de volumes de toute époque traitant des questions bibliques, et qui seront à la disposition des commissaires. Il est très désirable que les catholiques fortunés Nous viennent en aide pour constituer et enrichir cette bibliothèque, en nous envoyant des ressources ou des livres utiles, et qu'ils veuillent de la sorte servir d'une façon très opportune Dieu qui est l'Auteur des Ecritures, et aussi l'Eglise.

D'ailleurs, Nous avons confiance que la Providence divine bénira amplement cette entreprise, qui a pour objet direct la sauvegarde de la foi chrétienne et le salut éternel des âmes, et que, par la grâce de Dieu, les catholiques dévoués aux saints Livres répondront avec une soumission absolue et universelle aux prescriptions du Saint-Siège sur ce point.

Nous voulons et Nous ordonnons que toutes et chacune des décisions et des prescriptions qu'il nous a paru bon de prendre et de formuler sur ce point soient et demeurent ratifiées et confirmées, telles que Nous les avons prises et formulées, nonobstant toute clause contraire.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, sous l'anneau du pêcheur, le 30 octobre de l'année 1902, de Notre Pontificat la vingt-cinquième.

A. Card. MACCHI.

BIBLIOTHEQUE
DE LA MAISON MÈRE
C. N. D.